



## Rapport financier annuel

2019-2020    Version 0.0    Mode OFFICIEL

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE

BUREAUX COORDONNATEURS DE LA GARDE EN MILIEU FAMILIAL

Nom de l'entreprise :

**LIEU DES PETITS**

Nom de division de garde en installation :

**LIEU DES PETITS**

Numéro de division de garde en installation :

**2327-1836**

Numéro de division BC :

**7000-7113**

Numéro de division BC :

**7000-7387**

## TABLE DES MATIÈRES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Section débutant à la page

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	N/A
RÉSOLUTION APPROUVANT LE RAPPORT FINANCIER	N/A
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS	4
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>	
ÉTAT DES RÉSULTATS	5
BILAN	6
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	7
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	8
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS	9
<b>RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES</b>	
ANNEXE 1 : VENTILATION DES PRODUITS	10
ANNEXE 2 : VENTILATION DES CHARGES	11
ANNEXE 3 : SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES	12
ANNEXE 5 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES	13
ANNEXE 6 : DETTE À LONG TERME	14
<b>RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL</b>	
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR L'ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	N/A
<b>ÉTAT DE LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL</b>	
ÉDUCATRICES QUALIFIÉES	N/A
ÉDUCATRICES NON QUALIFIÉES	N/A
ÉDUCATRICES SPÉCIALISÉES	N/A
PERSONNEL D'ENCADREMENT	N/A
AUTRES MEMBRES DU PERSONNEL	N/A
<b>SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX RSG</b>	
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR L'ÉTAT DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX RSG	N/A
ÉTAT DES SUBVENTIONS OCTROYÉES AUX RSG	N/A

**2327-1836 : LIEU DES PETITS**

**TABLE DES MATIÈRES**

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020**

Section débutant à la page

**OCCUPATION ET PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS**

RAPPORT D'ASSURANCE RAISONNABLE DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT SUR L'ÉTAT DE  
L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

N/A

ÉTAT DE L'OCCUPATION ET DES PRÉSENCES RÉELLES DES ENFANTS

N/A

**RAPPORT DE VALIDATION**

N/A

2327-1836 : LIEU DES PETITS

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Est-ce que le rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers comporte une réserve ou une opinion défavorable?

NON

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil d'administration de Lieu des Petits

### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Lieu des Petits (ci-après l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



---

Sakina Benazouaou, CPA auditrice, CGA  
Laval, le 30 septembre 2020

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne	Note	Folios du Grand Livre	Fonds de la division de garde en installation 2327-1836	Fonds de la division du bureau coordonnateur 7000-7113	Fonds de la division du bureau coordonnateur 7000-7387	Total	Total
			2020 \$	2020 \$	2020 \$	2020 \$	2019 \$
<b>PRODUITS</b>							
001		5000 à 5399	2 632 265	3 551 260	4 223 291	10 406 816	10 674 729
010		5400 à 5499	275 115			275 115	272 700
020		5500 à 5599	4 695	-	-	4 695	3 130
030		5600 à 5999	85 138	8 407	208 741	302 286	264 882
050			<u>2 997 213</u>	<u>3 559 667</u>	<u>4 432 032</u>	<u>10 988 912</u>	<u>11 215 441</u>
<b>CHARGES</b>							
060		6000 à 6999	1 819 339	3 211 013	3 722 203	8 752 555	8 955 682
065		7000 à 7999	366 786	6 557	5 476	378 819	345 560
070		8000 à 8999	277 226	4 428	7 875	289 529	319 580
075		9000 à 9999	427 207	327 888	670 378	1 425 473	1 406 450
090			<u>2 890 558</u>	<u>3 549 886</u>	<u>4 405 932</u>	<u>10 846 376</u>	<u>11 027 272</u>
091		----	106 655	9 781	26 100	142 536	188 169
092							
		5000 à 5009	-	3 573	12 637	16 210	( 15 570)
099		----	<u>106 655</u>	<u>13 354</u>	<u>38 737</u>	<u>158 746</u>	<u>172 599</u>

## 2327-1836 : LIEU DES PETITS

## BILAN

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne		Note	Folios du Grand Livre	Fonds de la division de garde en installation	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
				2327-1836	7000-7113	7000-7387	2020	2019
				2020	2020	2020	2020	2019
				\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF</b>								
<b>Actif à court terme</b>								
100	Encaisse		0100 à 0139	68 366	44 381	65 278	178 025	96 002
101	Placements temporaires	3	0200 à 0299	-	-	2 363 043	2 363 043	2 270 868
103	Subventions à recevoir du ministère de la Famille		0300 à 0339	172 618	-	-	172 618	-
104	Subventions pour le financement des infrastructures à recevoir		0340 à 0345	120 729	-	-	120 729	120 729
105	Créances et effets à recevoir	4	0420 à 0439	69 497	159	240	69 896	77 182
105.1	Contribution parentale à recevoir		0400 à 0419	13 981	-	-	13 981	13 517
106	Avances interfonds à recevoir	5	0440 à 0440	193 124	656 260	-	849 384	911 651
115	Frais payés d'avance		0600 à 0649	6 361	1 170	4 177	11 708	9 191
118	Autres		0900 à 0999	-	-	-	-	-
129	<b>Total - Actif à court terme</b>			644 676	701 970	2 432 738	3 779 384	3 499 140
<b>Actif à long terme</b>								
130	Placements		1500 à 1599	-	-	-	-	-
135	Immobilisations corporelles (Annexe 5)	2	1000 à 1099	2 791 176	18 240	26 789	2 836 205	2 904 893
140	Actifs incorporels		1100 à 1199	-	-	-	-	-
143	Subventions pour le financement des infrastructures à recevoir		1200 à 1299	1 766 282	-	-	1 766 282	1 887 011
145	Dépôts de garantie		1900 à 1909	-	-	-	-	-
146	Frais reportés		1910 à 1919	-	-	-	-	-
146.1	Avances interfonds à recevoir		1920 à 1929	-	-	-	-	-
147	Autres		1930 à 1999	-	-	-	-	-
149	<b>Total - Actif à long terme</b>			4 557 458	18 240	26 789	4 602 487	4 791 904
150	<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>			5 202 134	720 210	2 459 527	8 381 871	8 291 044

Ligne		Note	Folios du Grand Livre	Fonds de la	Fonds de la	Fonds de la	Total	Total
				division de garde	division	division		
				en installation	du bureau	du bureau		
	2327-1836	7000-7113	7000-7387	2020	2020	2020	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>PASSIF</b>								
<b>Passif à court terme</b>								
151	Découvert bancaire		0110 à 0139	-	-	-	-	-
153	Emprunts et effets à payer		2000 à 2004	17	-	-	17	30
153.1	Emprunts et effets à payer liés aux immobilisations		2005 à 2009	-	-	-	-	-
154	Avances interfonds à payer	5	2010 à 2019	-	-	849 384	849 384	911 651
155	Subventions à rembourser au ministère de la Famille		2100 à 2199	-	156 758	321 803	478 561	380 970
158	Créditeurs et frais courus	7	2200 à 2319	235 461	265 162	326 362	826 985	702 051
159	Allocation d'APSS à payer		2320 à 2329	-	205 915	308 858	514 773	544 111
160	Revenus reportés		2600 à 2699	-	-	-	-	-
163	Subventions diverses reportées	9	2700 à 2799	-	-	255 779	255 779	234 477
163.1	Allocation de transition reportée		2810 à 2819	-	-	-	-	-
165	Tranche de la dette à long terme échéant dans l'année (Annexe 6)	8	2900 à 2909	120 729	-	-	120 729	120 729
166	Tranche de l'obligation location-acquisition échéant dans l'année		2910 à 2919	-	-	-	-	-
167	Autres	10	2920 à 2999	41 123	38 663	42 678	122 464	134 257
170	<b>Total - Passif à court terme</b>			<b>397 330</b>	<b>666 498</b>	<b>2 104 864</b>	<b>3 168 692</b>	<b>3 028 276</b>

2327-1836 : LIEU DES PETITS

BILAN

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne		Note	Folios du Grand Livre	Fonds de la division de garde en installation	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
				2327-1836	7000-7113	7000-7387	2020	2019
				2020	2020	2020	2020	2019
				\$	\$	\$	\$	\$
	<b>Passif à long terme</b>							
182	Dette à long terme (Annexe 6)	8	3000 à 3009	1 751 979	-	-	1 751 979	1 872 707
183	Allocation de transition reportée	13	3010 à 3019	17 448			17 448	19 861
185	Subventions pour le financement des infrastructures reportées (Annexe 3)		3200 à 3209	1 460 501			1 460 501	1 540 295
185.1	Subventions reportées autres que le ministère de la Famille	12	3220 à 3229	112 047	-	-	112 047	117 447
185.2	Dons affectés à un projet d'immobilisation reportés		3230 à 3239	-	-	-	-	-
186	Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition		3300 à 3399	-	-	-	-	-
187	Avances interfonds à payer		3400 à 3499	-	-	-	-	-
188	Autres		3900 à 3999	-	-	-	-	-
189	<b>Total - Passif à long terme</b>			3 341 975	-	-	3 341 975	3 550 310
190	<b>TOTAL DU PASSIF</b>			3 739 305	666 498	2 104 864	6 510 667	6 578 586

2327-1836 : LIEU DES PETITS

**BILAN**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne		Note	Folios du Grand Livre	Fonds de la division de garde en installation	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Fonds de la division du bureau coordonnateur	Total	Total
				2327-1836	7000-7113	7000-7387	2020	2019
				2020	2020	2020	2020	2019
				\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIF NET</b>								
191	Actif net investi en immobilisation		4000 à 4019	1 201 179	18 240	26 789	1 246 208	1 227 290
191.1	Actif net reçu à titre de dotations		4020 à 4029	-	-	-	-	-
193	Actif net affecté		4030 à 4039	-	-	-	-	-
195	Actif net non affecté		4040 à 4059	261 650	35 472	327 874	624 996	485 168
198	<b>TOTAL - ACTIF NET</b>			1 462 829	53 712	354 663	1 871 204	1 712 458
199	<b>TOTAL DU PASSIF ET DE L'ACTIF NET</b>			5 202 134	720 210	2 459 527	8 381 871	8 291 044

Pour le conseil  
d'administration

Administrateur: \_\_\_\_\_

Administrateur: \_\_\_\_\_

2327-1836 : LIEU DES PETITS

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne	Fonds de la division de garde en installation	2327-1836	Note	Investi en	Reçu à titre	Affecté	Non affecté	Total	Total
				immobilisation	de dotation			2020	2019
				\$	\$	\$	\$	\$	\$
201	<b>Actif net au début de l'exercice</b>			1 177 707	-	-	178 467	1 356 174	1 196 272
202	Redressements des exercices antérieurs			-	-	-	-	-	-
204	<b>Actif net au début ajusté</b>			1 177 707	-	-	178 467	1 356 174	1 196 272
205	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			( 77 664)	-	-	184 319	106 655	159 902
206	Apports reçus à titre de dotation			-	-	-	-	-	-
207	Investissements en immobilisations			101 136	-	-	( 101 136)	-	-
208	Affectations d'origine interne			-	-	-	-	-	-
215	<b>Actif net à la fin de l'exercice</b>			1 201 179	-	-	261 650	1 462 829	1 356 174

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne	Fonds de la division du bureau coordonnateur	7000-7113	Note	Investi en	Reçu à titre	Affecté	Non affecté	Total	Total
				immobilisation	de dotation			2020	2019
				\$	\$	\$	\$	\$	\$
201.1	Actif net au début de l'exercice			18 794	-	-	21 564	40 358	2 081
202.1	Redressements des exercices antérieurs			-	-	-	-	-	-
204.1	Actif net au début ajusté			18 794	-	-	21 564	40 358	2 081
205.1	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			( 5 476)	-	-	18 830	13 354	38 277
206.1	Apports reçus à titre de dotation			-	-	-	-	-	-
207.1	Investissements en immobilisations			4 922	-	-	( 4 922)	-	-
208.1	Affectations d'origine interne			-	-	-	-	-	-
215.1	Actif net à la fin de l'exercice			18 240	-	-	35 472	53 712	40 358

## ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne	Fonds de la division du bureau coordonnateur	7000-7387	Note	Investi en	Reçu à titre	Affecté	Non affecté	Total	Total
				immobilisation	de dotation			2020	2019
				\$	\$	\$	\$	\$	\$
201.2	Actif net au début de l'exercice			30 789	-	-	285 137	315 926	341 506
202.2	Redressements des exercices antérieurs			-	-	-	-	-	-
204.2	Actif net au début ajusté			30 789	-	-	285 137	315 926	341 506
205.2	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges			( 8 814)	-	-	47 551	38 737	( 25 580)
206.2	Apports reçus à titre de dotation			-	-	-	-	-	-
207.2	Investissements en immobilisations			4 814	-	-	( 4 814)	-	-
208.2	Affectations d'origine interne			-	-	-	-	-	-
215.2	Actif net à la fin de l'exercice			26 789	-	-	327 874	354 663	315 926

2327-1836 : LIEU DES PETITS

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne	Cumulé	Note	Investi en	Reçu à titre	Affecté	Non affecté	Total	Total
			immobilisation	de dotation			2020	2019
			\$	\$	\$	\$	\$	\$
201.5	Actif net au début de l'exercice		1 227 290	-	-	485 168	1 712 458	1 539 859
202.5	Redressements des exercices antérieurs		-	-	-	-	-	-
204.5	Actif net au début ajusté		1 227 290	-	-	485 168	1 712 458	1 539 859
205.5	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		( 91 954)	-	-	250 700	158 746	172 599
206.5	Apports reçus à titre de dotation		-	-	-	-	-	-
207.5	Investissements en immobilisations		110 872	-	-	( 110 872)	-	-
208.5	Affectations d'origine interne		-	-	-	-	-	-
215.5	Actif net à la fin de l'exercice		1 246 208	-	-	624 996	1 871 204	1 712 458

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne

		Fonds de la division de garde en installation 2327-1836	Fonds de la division du bureau coordonnateur 7000-7113	Fonds de la division du bureau coordonnateur 7000-7387	Total	Total
		2020	2020	2020	2020	2019
		\$	\$	\$	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>						
301	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	106 655	13 354	38 737	158 746	172 599
302	Amortissements des subventions reportées	( 82 207)	-	-	( 82 207)	( 85 472)
302.1	Amortissements des dons reportés	( 5 399)	-	-	( 5 399)	( 5 735)
303	Amortissements des immobilisations corporelles	165 270	5 476	8 814	179 560	183 877
304	Amortissements des actifs incorporels	-	-	-	-	-
305	Amortissements des autres actifs	-	-	-	-	-
306	Perte (gain) sur disposition d'actifs	-	-	-	-	-
307	Autres:	-	-	-	-	-
315	Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	( 253 260)	146 350	124 477	17 567	374 412
319	<b>Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités de fonctionnement</b>	( 68 941)	165 180	172 028	268 267	639 681
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>						
323	Acquisition d'immobilisations corporelles	( 101 136)	( 4 922)	( 4 814)	( 110 872)	( 181 181)
324	Produits de la cession d'immobilisations autres que terrains et immeubles	-	-	-	-	-
324.1	Produits de la cession de terrains et d'immeubles	-	-	-	-	-
327	Acquisition de placements	-	-	( 92 175)	( 92 175)	-
328	Produits de la cession de placements	-	-	-	-	( 643 933)
335	Acquisition d'autres éléments d'actifs:	-	-	-	-	-
336	Produits de la cession d'autres éléments d'actifs	-	-	-	-	-
337	Autres: Avances interfonds	186 147	( 123 879)	( 54 974)	7 294	-
339	<b>Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités d'investissement</b>	85 011	( 128 801)	( 151 963)	( 195 753)	( 825 114)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>						
320	Subvention pour les projets de développement et d'investissement en infrastructure	-	-	-	-	49 999
321	Subvention pour le financement des infrastructures	-	-	-	-	-
322	Produits des emprunts et de la dette à long terme	-	-	-	-	-
330	Remboursement de la dette à long terme	-	-	-	-	-
338	Autres: Apports reportés et emprunt bancaire	( 2 168)	( 6 412)	18 089	9 509	82 667
340	<b>Rentrées (sorties) de fonds nettes - activités de financement</b>	( 2 168)	( 6 412)	18 089	9 509	132 666
359	<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	13 902	29 967	38 154	82 023	( 52 767)
360	<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) au début de l'exercice</b>	54 464	14 414	27 124	96 002	148 769
361	<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie (insuffisance) à la fin de l'exercice [1]</b>	68 366	44 381	65 278	178 025	96 002
362	[1] Comprend: Encaisse	68 366	44 381	65 278	178 025	96 002
363	Placements temporaires	-	-	-	-	-
364	Découvert bancaire	-	-	-	-	-
365	Autres:	-	-	-	-	-
366	<b>Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	68 366	44 381	65 278	178 025	96 002

2327-1836 : LIEU DES PETITS

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**LIEU DES PETITS**  
**Exercice terminé le 31 mars 2020**

**1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

Le « Lieu des Petits » est un organisme sans but lucratif, constitué en vertu de la troisième partie de la Loi des Compagnies du Québec. Il opère un centre de la petite enfance et deux bureaux coordonnateurs qui offrent des services de garde aux enfants de moins de 59 mois.

**2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers de l'organisme ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et présentés selon la forme définie par le ministère de la Famille. Les principales méthodes comptables sont les suivantes

**Comptabilité par fonds**

L'organisme applique la méthode de la comptabilité par fonds selon laquelle les ressources sont réparties entre les divers fonds suivant leurs activités et objectifs respectifs.

Le fonds des installations présente les activités reliées à la garde en installation pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

Le fonds du bureau coordonnateur présente les activités reliées à la coordination de la garde en milieu familial pour la période du 1er avril 2019 au 31 mars 2020.

**Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de l'exercice considéré. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

**Comptabilisation des produits**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

L'organisme comptabilise les subventions comme produits de l'exercice au cours duquel les charges afférentes sont engagées. Les subventions sont constatées comme produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut être déterminé de façon raisonnable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus reliés à la garde sont comptabilisés lorsque les services de garde sont rendus conformément aux ententes de services. Les autres produits sont comptabilisés lorsque les services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente et que le prix a été établi ou peut être déterminé.

L'aide gouvernementale relative à l'acquisition d'immobilisations corporelles est reportée et amortie au même rythme que les immobilisations corporelles correspondantes.

Les revenus de placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

**Impôts sur les bénéfices**

Étant un organisme sans but lucratif, l'organisme ne pourvoit à aucun impôt sur les bénéfices.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou durées indiqués à l'annexe 5 du présent rapport financier annuel.

**Subventions diverses reportées**

Les subventions affectées à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties au même rythme que les immobilisations afférentes.

Les subventions relatives à des programmes particuliers telles que les allocations de transition et spécifiques, sont comptabilisées à titre de subventions reportées lorsque les charges y afférentes n'ont pas encore été engagées en fin d'exercice. Ces subventions seront reconnues aux résultats des exercices au cours desquels les charges correspondantes seront engagées.

**Subventions pour le financement des infrastructures reportées**

Les subventions pour le financement des infrastructures reportées regroupent les montants des immobilisations amortissables financées par le programme de subvention pour le financement des infrastructures (PFI et SPII). Ces subventions sont amorties selon les mêmes méthodes que celles suivies pour l'amortissement des immobilisations corporelles acquises et financées par lesdits programmes.

**Dons affectés à un projet d'immobilisation reportés**

Les dons affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont comptabilisés à titre de dons reportés puis amortis au même rythme que les immobilisations afférentes

**Régime de retraite**

Les employés du « Centre de la petite enfance Lieu des Petits » participent au Régime de retraite du personnel des CPE et des garderies privées subventionnées du Québec. Ce régime, administré par un comité de retraite indépendant, est à prestations déterminées et comporte des garanties de versement de rentes à la retraite. La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée à ce régime car l'organisme ne dispose pas de suffisamment d'information pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

**Instruments financiers**

**Évaluation des instruments financiers**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des placements temporaires, de la subvention à recevoir du ministère de la Famille, de la subvention pour le financement des infrastructures à recevoir, des créances et effets à recevoir et de la contribution parentale à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des subventions à rembourser au ministère de la Famille, des créateurs et frais courus, des APSS à payer et de la dette à long terme.

**Dépréciation**

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou dans le montant des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Cependant, la valeur comptable des instruments financiers qui ne seront pas évalués ultérieurement à la juste valeur tient compte des coûts de transaction directement attribuables à la création, à l'émission ou à la prise en charge.

### Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situations indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter, dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires incluant les découverts bancaires et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à compter de la date d'acquisition.

### 3. PLACEMENTS TEMPORAIRES

Les placements temporaires sont comptabilisés au coût.

	2327-1836	7000-7113	7000-7387	Total	Total
	Fonds	Fonds	Fonds	Total	Total
	de la division de	de la division du	de la division du	2020	2019
	garde en installations	bureau	bureau		
		coordonnateur	coordonnateur		
Compte avantage Entreprise Desjardins, au taux de 1.15%, sans échéance fixe ( encaissable en tout temps )	- \$	- \$	2 363 043 \$	<b>2 363 043 \$</b>	2 270 868 \$

### 4. CRÉANCES ET EFFETS À RECEVOIR

	2327-1836	7000-7113	7000-7387	Total	Total
	Fonds	Fonds	Fonds	Total	Total
	de la division de	de la division du	de la division du	2020	2019
	garde en installations	bureau	bureau		
Avances aux employés à recevoir	6 959 \$	159 \$	240 \$	<b>7 358 \$</b>	- \$
Compte à recevoir RSG	-	-	-	-	5 100
Subventions diverses à recevoir	7 218	-	-	<b>7 218</b>	19 538
Taxes de vente	51 017	-	-	<b>51 017</b>	51 640
Autres comptes à recevoir	4 303	-	-	<b>4 303</b>	904
	<b>69 497 \$</b>	<b>159 \$</b>	<b>240 \$</b>	<b>69 896 \$</b>	<b>77 182 \$</b>

Au 31 mars 2020, la valeur comptable des comptes à recevoir provisionnés est nulle (2019 : Nil).

### 5. AVANCES INTERFONDS

Les avances entre le fond de la division de garde en installations et les fonds des bureaux coordonnateurs de l'organisme sont sans intérêt et sans modalité de remboursement.

### 6. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'un crédit autorisé de 110 000 \$ soit 10 000 \$ sur une carte de crédit et deux limites de crédit 50 000 \$ chacun, renouvelable annuellement. Ce crédit autorisé porte intérêt au taux de 7.95%.

### 7. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2327-1836	7000-7113	7000-7387	Total	Total
	Fonds	Fonds	Fonds	Total	Total
	de la division de	de la division du	de la division du	2020	2019
	garde en installations	bureau	bureau		
Fournisseurs et frais courus	10 098 \$	2 465 \$	6 832 \$	<b>19 395 \$</b>	28 530 \$
Dû aux RSG	-	231 962	261 299	<b>493 261</b>	397 057
Salaires et vacances	162 354	22 128	42 275	<b>226 757</b>	202 007
Déductions à la source	20 609	3 773	6 509	<b>30 891</b>	36 051
Somme à payer à l'état	28 771	4 017	7 602	<b>40 390</b>	38 406
Autres	13 629	817	1 845	<b>16 291</b>	-
	<b>235 461 \$</b>	<b>265 162 \$</b>	<b>326 362 \$</b>	<b>826 985 \$</b>	<b>702 051 \$</b>

### 8. DETTE À LONG TERME

Prêt à terme (PFI), remboursable sur 25 ans par des versements semestriels égaux et consécutifs de 23 865 \$, auxquels s'ajouteront les intérêts à taux fixe de 2.568%, renouvelable le 26 mars 2024, échéant le 26 mars 2031. Les conditions de crédit exigent que l'organisme n'hypothèque ou ne dispose d'aucune façon les immobilisations objet du PFI. Une hypothèque mobilière sur les subventions à recevoir et l'universalité des créances a été constituée en garantie du prêt d'une valeur comptable de 242 115\$.

**668 210** 715 939

Prêt à terme (PFI), remboursable sur 25 ans par des versements semestriels égaux et consécutifs de 36 500 \$, auxquels s'ajouteront les intérêts à taux fixe de 1.814%, renouvelable le 26 août 2021, échéant le 26 août 2038. Les conditions de crédit exigent que l'organisme n'hypothèque ou ne dispose d'aucune façon les immobilisations objet du PFI. Une hypothèque mobilière sur les subventions à recevoir et l'universalité des créances a été constituée en garantie du prêt d'une valeur comptable de 242 115\$.

**1 204 498** 1 277 497

**1 872 708** 1 993 436

Versement échéant au cours du prochain exercice.

**(120 729)** (120 729)

**1 751 979** 1 872 707

Les versements en capital pour les prochains exercices s'établissent comme suit : 2021, 120 729 \$; 2022, 1 179 225\$; 2023, 47 729\$; 2024, 47 729\$; 2025; 477 296\$.

Le prêt à terme a été contracté dans le cadre du programme de financement des infrastructures (PFI) des centres de la petite enfance au titre de la construction de l'installation. Le remboursement en capital et intérêts est couvert par la subvention pour le financement des infrastructures établie par le ministère de la Famille.

Les conditions de crédit exigent que l'organisme n'hypothèque ou ne dispose d'aucune façon les immobilisations objet du PFI. Une hypothèque mobilière sur les subventions à recevoir et l'universalité des créances a été constituée en garantie du prêt.

## 9. SUBVENTIONS DIVERSES REPORTÉES

De plus, depuis 2014, le CPE reçoit des apports de la «Société de gestion du fonds pour le développement des jeunes enfants» pour le projet «Table 0-5 ans de Cavendish». Ces apports servent à financer des activités visant à favoriser le plus tôt possible le développement global des enfants âgés de cinq ans et moins, vivant en situation de pauvreté. Ces apports seront constatés à titre de revenu au cours des exercices financiers où les dépenses afférentes seront engagées.

	<b>2327-1836</b>	<b>7000-7113</b>	<b>7000-7387</b>		
	<b>Fonds</b>	<b>Fonds</b>	<b>Fonds</b>		
	<b>de la division de</b>	<b>de la division du</b>	<b>de la division du</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>garde en installations</b>	<b>bureau</b>	<b>bureau</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Solde au début	-	-	234 477 \$	<b>234 477 \$</b>	260 175 \$
Apports « Table 0- 5 ans Cavendish »	-	-	209 293	<b>209 293</b>	175 346
Montant constaté à titre de produits de l'exercice (voir annexe A ci-dessous)	-	-	(187 991)	<b>(187 991)</b>	(201 044)
Solde à la fin	- \$	- \$	255 779 \$	<b>255 779 \$</b>	234 477 \$

### ANNEXE A

Dépenses afférentes au projet «Table 0-5 ans Cavendish» et incluses aux résultats

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Salaires et charges sociales	92 578 \$	70 411 \$
Honoraires professionnels	81 344	105 032
Frais de formation et d'atelier	20	3 310
Télécommunication	1 070	1 329
Frais de bureau	447	6 962
Frais reliés aux locaux	2 250	2 451
Frais de déplacement et repas	4 144	5 650
Matériel éducatif	482	4 632
Activités sociales	5 081	-
Autres fournitures	575	1 267
	<b>187 991 \$</b>	<b>201 044 \$</b>

## 10. ALLOCATIONS SPÉCIFIQUES REPORTÉES

	<b>2327-1836</b>	<b>7000-7113</b>	<b>7000-7387</b>		
	<b>Fonds</b>	<b>Fonds</b>	<b>Fonds</b>		
	<b>de la division de</b>	<b>de la division du</b>	<b>de la division du</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>garde en installations</b>	<b>bureau</b>	<b>bureau</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Solde au début	43 290 \$	45 076 \$	45 891 \$	<b>134 257 \$</b>	51 590 \$
Allocation spécifique pour soutien de la qualité de services	-	-	-	-	24 025
Subventions pour l'intégration des enfants à besoin particuliers	98 468	6 600	11 000	<b>116 068</b>	175 258
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	(100 635)	(13 014)	(14 213)	<b>(127 861)</b>	(116 616)
Solde à la fin	41 123	38 663	42 678	<b>122 464</b>	134 257 \$

## 11. SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES REPORTÉES ( PFI )

### Subvention pour PFI à recevoir (actif)

L'organisme a développé ses installations selon le programme de financement des infrastructures (PFI). En vertu de ce programme, le financement des projets de développement est assuré par le ministère de la Famille et le prêt à terme est remboursable par le ministère de la Famille directement à l'institution financière. Les remboursements ainsi effectués par le ministère de Famille sont reconnus au rapport financier du CPE par l'enregistrement d'une subvention équivalente aux résultats.

La subvention pour PFI à recevoir doit évoluer dans les mêmes conditions que la dette à long terme contractée dans le cadre du programme de financement des infrastructures.

	<b>2327-1836</b>	<b>7000-7113</b>	<b>7000-7387</b>		
	<b>Fonds</b>	<b>Fonds</b>	<b>Fonds</b>		
	<b>de la division de</b>	<b>de la division du</b>	<b>de la division du</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	<b>garde en installations</b>	<b>bureau</b>	<b>bureau</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Subvention pour PFI à recevoir	1 887 011 \$	-	-	<b>1 887 011 \$</b>	2 007 740 \$
Subvention pour PFI à recevoir dans l'année subséquente	(120 729)	-	-	<b>(120 729)</b>	(120 729) \$
	<b>1 766 282 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>1 766 282 \$</b>	<b>1 887 011 \$</b>

### Subvention pour PFI reportée (passif):

Les soldes y afférents et leur amortissement sont indiqués à l'annexe 3 du rapport financier.

## 12. SUBVENTIONS REPORTÉES AUTRES QUE LE MINISTÈRE DE LA FAMILLE

Les apports reportés représentant les subventions reçues du CEDEC qui ont servi à l'acquisition d'immobilisations. Les subventions sont amorties au même taux que les immobilisations auxquelles ils s'appliquent.

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Solde au début	117 447 \$	123 182 \$
Apports de l'exercice	-	-
Montant amorti dans les résultats	(5 400)	(5 735)
Solde à la fin	<b>112 047 \$</b>	<b>117 447 \$</b>

## 13. ALLOCATION DE TRANSITION REPORTÉE

Les CPE ont reçu une allocation de transition reportée liée à la révision du mode de financement. Cette allocation de transition fait partie intégrante de la subvention de fonctionnement de l'exercice financier 2017-2018. Elle sera constatée à titre de revenu au cours des exercices financiers où les dépenses afférentes seront engagées.

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Solde au début	19 861 \$	22 275 \$
Montant constaté à titre de produits de l'exercice	-	-
Montant amorti dans les résultats	(2 413)	(2 413)
Portion à court terme	-	-
Solde à la fin (Portion à long terme)	<b>17 448 \$</b>	<b>19 861 \$</b>

## 14. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

L'organisme détient un permis de garde délivré par le Ministère de la Famille. La presque totalité des revenus de garde provient du Ministère de la Famille.

## 15. RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme contribue au Régime de retraite du personnel des centres de la petite enfance et des garderies privées subventionnées du Québec. Ce régime de retraite s'adresse à tout le personnel salarié des centres de la petite enfance, des garderies subventionnées et des bureaux coordonnateurs.

Le régime est à prestations déterminées et prévoit le paiement d'une rente garantie à la retraite. L'employeur et le personnel cotisent conjointement et à parts égales à la caisse de retraite. Les cotisations totales correspondent à 13,2% du salaire admissible au cours de l'exercice terminé au 31 mars 2020 (2019 : 13,2%).

Le Ministère de la Famille accorde une subvention qui est établie sur la base de la masse salariale admissible du **Centre de la petite enfance Lieu des Petits** et du taux de contribution fixé par le régime. Le Centre de la petite enfance Lieu des Petits détermine la masse salariale admissible selon les dispositions et les conditions d'admissibilité décrites dans le Régime du personnel des centres de la petite enfance et des garderies privées subventionnées du Québec. La subvention est versée à la caisse de retraite du régime pour et au nom du **Centre de la petite enfance Lieu des Petits**.

La contribution de l'employeur au Régime de retraite du personnel des CPE et des garderies privées conventionnées du Québec imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 148 288 \$ (2019 : 140 474\$).

## 16. ASSURANCE COLLECTIVE

L'organisme contribue au régime d'assurance collective proposé par le ministère de la Famille au personnel admissible.

Le ministère de la Famille accorde une subvention qui est établie à 4 % de la masse salariale assurable admissible de l'employeur. Seule la part de la masse salariale qui est attribuable à la prestation de services de garde subventionnés est considérée. Elle est directement versée à Desjardins Sécurité financière pour le compte de l'employeur en guise de contribution du Ministère au financement de ce Régime. Le Ministère se réserve le droit de récupérer tous les montants qui auraient été versés par l'employeur en sus du montant de la subvention de même que toutes les sommes qui auraient été versées pour une masse salariale non admissible.

La subvention doit servir à couvrir en partie le coût du régime d'assurance collective. L'écart du coût de ce dernier est assumé par le personnel du service de garde.

La subvention est versée au régime d'assurance collective pour l'organisme et à son nom, à titre de contribution de l'employeur. La subvention n'est pas transférable.

La contribution de l'employeur au régime d'assurance collective imputée aux résultats de l'exercice s'élève à 86 286 \$ (2019 : 84 072 \$).

## 17. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé, à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2020.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait le CPE à subir une perte financière. Le risque de crédit pour le CPE est principalement lié aux contributions parentales à recevoir et à ses créances et effets à recevoir.

L'organisme consent du crédit aux utilisateurs des services de garde dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses utilisateurs et n'a que très peu de mauvaises créances.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'un organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à sa dette à long terme, l'emprunt bancaire de ses créditeurs et frais courus.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'organisme est principalement exposé au risque de taux d'intérêt.

### Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

## 18. VENTILATION DES CHARGES COMMUNES

L'organisme classe ses charges dans les fonds BC et les fonds installations en imputant à chacune des composantes les charges directes qu'elle a générées durant l'exercice. Quant aux charges communes, celles-ci sont réparties selon la clé de répartition la plus appropriée. Ainsi, les salaires et charges sociales sont ventilés en fonction du temps alloué estimé par la direction, les frais reliés aux locaux sont répartis selon la surface consacrée à la réalisation des activités se rapportant à une composante donnée. Quant aux autres charges, elles sont généralement imputées en fonction du coût respectif revenant à chaque composante, tel qu'estimé par la direction.

## 19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.

## 20. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice, l'organisme a fait l'objet des litiges relativement à une suspension d'une responsable d'un service de garde. La confirmation des avocats indique qu'il est impossible de déterminer l'issue des litiges non plus que le montant que le CPE-BC Lieu des Petits pourrait être tenu de payer.

## 21. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Après le 31 mars 2020, les administrateurs de l'organisme ont adopté des résolutions visant un projet de convention d'achat-vente d'actifs à intervenir entre l'organisme et le Centre de la petite Enfance Bécasseaux Inc., un organisme sans but lucratif, opérant un service de garde et détenant un permis à cet effet. Au terme de ce projet l'organisme compte acquérir la totalité des actifs et assumé la totalité des passifs du CPE Bécasseaux Inc. pour une contrepartie d'un dollar (1\$). À la date de l'achèvement du bilan l'acte de cession d'actifs n'est pas encore formalisé et signé par les parties.

<b>2327-1836 : LIEU DES PETITS</b>
<b>ANNEXE 1 - VENTILATION DES PRODUITS</b>
<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020</b>

Ligne Folios du Grand livre

**SECTION I. SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES**

**Subventions du ministère de la Famille**

			Fonds de la division de garde en installation				Fonds de la division du bureau coordonnateur		Total	Total
			2020				2020		2020	2019
			Installation 2327-1836	Installation 3005-8584	Division garde inst.2327-1836	Total	Division BC 7005-4054	Division BC 7005-4275		
			Col. (1) \$	Col. (2) \$	Col. (6) \$	Col. (7) \$	Col. (7.1) \$	Col. (7.2) \$	Col. (7.3) \$	Col. (8) \$
<b>401</b>	Subvention de fonctionnement / annuelle	5000 à 5009	1 058 896	1 177 014	-	2 235 910	3 525 616	4 183 049	9 944 575	10 180 899
<b>402</b>	Subvention pour le financement des infrastructures (Annexe 3, ligne 690)	5010 à 5069	54 317	66 781		121 098			121 098	128 448
<b>402.1</b>	Subvention pour le régime de retraite	5070 à 5079	49 716	58 128	-	107 844	12 785	27 660	148 289	140 473
<b>402.2</b>	Subvention pour les régimes d'assurance collective et de congés de maternité	5080 à 5089	33 006	31 433	-	64 439	11 062	10 785	86 286	84 072
<b>402.3</b>	Subvention pour la mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration d'un enfant handicapé	5090 à 5099	21 946	78 691	-	100 637	-	-	100 637	68 948
<b>403.1</b>	Autres subventions	5100 à 5109	-	-	-	-	-	-	-	51 890
<b>404</b>	<b>Total – Subventions du ministère de la Famille</b>		<b>1 217 881</b>	<b>1 412 047</b>	<b>-</b>	<b>2 629 928</b>	<b>3 549 463</b>	<b>4 221 494</b>	<b>10 400 885</b>	<b>10 654 730</b>
<b>Autres subventions</b>										
<b>405.1</b>	Subventions gouvernementales fédérales	5300 à 5309	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>405.2</b>	Autres subventions	5310 à 5349	-	2 337	-	2 337	1 797	1 797	5 931	19 999
<b>405</b>	<b>Total – Autres subventions</b>		<b>-</b>	<b>2 337</b>	<b>-</b>	<b>2 337</b>	<b>1 797</b>	<b>1 797</b>	<b>5 931</b>	<b>19 999</b>
<b>410</b>	<b>TOTAL - SUBVENTIONS GOUVERNEMENTALES</b>		<b>1 217 881</b>	<b>1 414 384</b>	<b>-</b>	<b>2 632 265</b>	<b>3 551 260</b>	<b>4 223 291</b>	<b>10 406 816</b>	<b>10 674 729</b>

<b>2327-1836 : LIEU DES PETITS</b>
<b>ANNEXE 1 - VENTILATION DES PRODUITS</b>
<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020</b>

Ligne Folios du Grand livre

		Fonds de la division de garde en installation				Fonds de la division du bureau coordonnateur		Total	Total
		2020				2020		2020	2019
		Installation 2327-1836	Installation 3005-8584	Division garde inst.2327-1836	Total	Division BC 7005-4054	Division BC 7005-4275		
	Col. (1)	Col. (2)	Col. (6)	Col. (7)	Col. (7.1)	Col. (7.2)	Col. (7.3)	Col. (8)	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
<b>SECTION II . REVENUS DE GARDE</b>									
<b>II.a Garde des enfants de 0 à 17 mois et de 18 à 29 mois à la pouponnière</b>									
411	Contribution parentale de base	5400 à 5404	-	19 432	19 432		19 432	18 022	
412	Contribution parentale de base-Enfants remplaçants	5405 à 5409	-	-	-		-	-	
418	Autres contributions parentales (NON PCR)	5410 à 5414	-	-	-		-	-	
420	<b>Total - Enfants de 0 à 17 mois et de 18 à 29 mois à la pouponnière</b>		-	19 432	19 432		19 432	18 022	
<b>II.b Garde des enfants de 18 à 47 mois</b>									
421	Contribution parentale de base	5415 à 5419	101 394	90 507	191 901		191 901	187 802	
422	Contribution parentale de base-Enfants remplaçants	5420 à 5424	-	-	-		-	-	
428	Autres contributions parentales (NON PCR)	5425 à 5429	-	-	-		-	-	
430	<b>Total - Enfants de 18 à 47 mois</b>		101 394	90 507	191 901		191 901	187 802	
<b>II.c Garde des enfants de 48 à 59 mois</b>									
431	Contribution parentale de base	5430 à 5434	31 316	32 082	63 398		63 398	65 417	
432	Contribution parentale de base-Enfants remplaçants	5435 à 5439	-	384	384		384	702	
438	Autres contributions parentales (NON PCR)	5440 à 5444	-	-	-		-	-	
440	<b>Total - Enfants de 48 à 59 mois</b>		31 316	32 466	63 782		63 782	66 119	
<b>II.d Garde des enfants d'âge scolaire</b>									
441	Contribution parentale de base	5445 à 5449	-	-	-		-	-	
442	Contribution parentale de base-Enfants remplaçants	5450 à 5454	-	-	-		-	-	
443	Contribution parentale de base-Mesure transitoire	5455 à 5459	-	-	-		-	757	
444	Autres contributions parentales (NON PCRS)	5460 à 5464	-	-	-		-	-	
445	<b>Total - Enfants d'âge scolaire</b>		-	-	-		-	757	
449	<b>TOTAL - REVENUS DE GARDE</b>		132 710	142 405	275 115		275 115	272 700	

<b>2327-1836 : LIEU DES PETITS</b>
<b>ANNEXE 1 - VENTILATION DES PRODUITS</b>
<b>Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020</b>

Ligne Folios du Grand livre

**SECTION III – AUTRES REVENUS RELIÉS À LA GARDE**

<b>450</b>	Sorties éducatives	5500 à 5509
<b>451</b>	Articles d'hygiène	5510 à 5519
<b>452</b>	Repas additionnels	5520 à 5529
<b>453</b>	Heures additionnelles	5530 à 5539
<b>454</b>	Frais de retard	5540 à 5549
<b>458</b>	Autres Autres	5550 à 5559
<b>460</b>	<b>TOTAL – AUTRES REVENUS RELIÉS À LA GARDE</b>	

Fonds de la division de garde en installation

Fonds de la division du bureau coordonnateur

Total 2020

Total 2019

2020			2020			Total 2020	Total 2019
Installation 2327-1836	Installation 3005-8584	Division garde inst.2327-1836	Total	Division BC 7005-4054	Division BC 7005-4275		
Col. (1) \$	Col. (2) \$	Col. (6) \$	Col. (7) \$	Col. (7.1) \$	Col. (7.2) \$	Col. (7.3) \$	Col. (8) \$
1 253	405	-	1 658	-	-	1 658	290
-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	165
485	705	-	1 190	-	-	1 190	270
50	40	-	90	-	-	90	50
1 300	457	-	1 757	-	-	1 757	2 355
<b>3 088</b>	<b>1 607</b>	<b>-</b>	<b>4 695</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>4 695</b>	<b>3 130</b>
<b>SECTION IV – PRODUITS D'AUTRES SOURCES</b>							
<b>470</b>	Revenus provenant des RSG	5600 à 5609		214	65	279	280
<b>471</b>	Dons de loyer	5610 à 5619	-	-	-	-	-
<b>473</b>	Autres dons	5620 à 5629	-	-	-	-	1 080
<b>480</b>	Revenus d'intérêts	5630 à 5639	8 505	8 708	-	17 213	8 139
<b>485</b>	Revenus de location	5640 à 5649	4 095	-	-	4 095	9 058
<b>486</b>	Dons affectés à un projet d'immobilisation	5650 à 5659	1 447	3 952	-	5 399	-
<b>488</b>	Autres Libération syndicale et gestion	5660 à 5699	-	45 764	-	45 764	11 627
<b>489</b>	Autres Revenus-chèques NSF et autres	5660 à 5699	214	35	-	249	-
<b>489.1</b>	Autres Autres- Subvention table 0-5 a	5660 à 5699	5 494	6 924	-	12 418	54
<b>490</b>	<b>TOTAL - PRODUITS D'AUTRES SOURCES</b>		<b>19 755</b>	<b>65 383</b>	<b>-</b>	<b>85 138</b>	<b>8 407</b>
<b>499</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>1 373 434</b>	<b>1 623 779</b>	<b>-</b>	<b>2 997 213</b>	<b>3 559 667</b>
						<b>4 432 032</b>	<b>10 988 912</b>
							<b>11 215 441</b>

**2327-1836 : LIEU DES PETITS**

**ANNEXE 2 - VENTILATION DES CHARGES**

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020**

Ligne

**SECTION 1. FRAIS DIRECTS**

**1.1 Masse Salariale**

**1.1.1 Rémunération**

	Folios du Grand Livre	Fonds de la division de garde en installation				Fonds de la division du bureau coordonnateur		Total	Total
		Installation 2327-1836	Installation 3005-8584	Division garde inst. 2327-1836	Total	Division BC 7005-4054	Division BC 7005-4275	2020	2019
		Col. (1)	Col. (2)	Col. (6)	Col. (7)	Col. (7.1)	Col. (7.2)	Col. (7.3)	Col. (8)
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
501.1	Éducatrices qualifiées	6000 à 6009	672 996	516 737	-	1 189 733		1 189 733	1 157 392
501.2	Éducatrices non qualifiées	6010 à 6019	-	120 442	-	120 442		120 442	63 446
501.3	Aides-éducatrices	6020 à 6029	-	-	-	-		-	-
501.4	Éducatrices spécialisées	6030 à 6039	-	-	-	-		-	-
<b>501</b>	<b>Total de la rémunération</b>		<b>672 996</b>	<b>637 179</b>	<b>-</b>	<b>1 310 175</b>		<b>1 310 175</b>	<b>1 220 838</b>

**1.1.2 Contributions de l'employeur**

502.1	Régimes obligatoires	6100 à 6159	80 173	76 778	-	156 951		156 951	153 781
502.2	Régime de retraite	6160 à 6191	43 907	42 048	-	85 955		85 955	83 684
502.3	Assurances collectives de base et congés de maternité	6200 à 6231	26 524	25 404	-	51 928		51 928	49 777
502.4	Assurances collectives additionnelles	6250 à 6281	-	-	-	-		-	-
502.5	Autres contributions	6300 à 6331	-	-	-	-		-	-
<b>502</b>	<b>Total des contributions de l'employeur</b>		<b>150 604</b>	<b>144 230</b>	<b>-</b>	<b>294 834</b>		<b>294 834</b>	<b>287 242</b>

<b>503</b>	<b>Total de la masse salariale</b>		<b>823 600</b>	<b>781 409</b>	<b>-</b>	<b>1 605 009</b>		<b>1 605 009</b>	<b>1 508 080</b>
------------	------------------------------------	--	----------------	----------------	----------	------------------	--	------------------	------------------

504	<b>1.2 Main-d'œuvre indépendante</b>	6400 à 6409	43 119	123 203	-	166 322		166 322	82 681
-----	--------------------------------------	-------------	--------	---------	---	---------	--	---------	--------

**1.3 Subventions aux RSG**

505.1	Allocation de base des RSG pour les enfants PCR de 59 mois ou moins	6510 à 6549				2 743 282	3 269 969	6 013 251	6 443 630
505.2	Allocation pour les enfants PCR de 17 mois ou moins	6500 à 6509				195 633	289 855	485 488	498 515
505.3	Allocation pour les enfants d'âge scolaire	6550 à 6559				-	-	-	-
505.4	Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé - Volet A	6590 à 6599				281	-	281	-
505.5	Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé - Volet B	6560 à 6569				87 887	31 768	119 655	131 361
505.6	Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé - mesure transitoire	6580 à 6589				-	2 765	2 765	3 713
505.7	Allocation pour l'exemption de la contribution de base (ECP)	6570 à 6579				104 504	64 265	168 769	172 499
505.8	Allocation compensatoire protocole BC-CISSS/CIUSSS-PCR 0 à 59 mois	6610 à 6619				-	-	-	-
505.9	Allocation compensatoire protocole BC-CISSS/CIUSSS-PCR 17 mois ou moins	6600 à 6609				-	-	-	-
505.10	Diminution et récupération des subventions aux RSG	6620 à 6629				-	-	-	-
505.11	Ajustements rétroactifs des subventions aux RSG	6630 à 6639				21 000	-	21 000	44 238
505.12	Subvention - Retrait préventif	6640 à 6649				-	-	-	-
505.13	Autres Subv. spécifique Covid et formation	6650 à 6659				43 343	48 483	91 826	7 502
<b>505</b>	<b>Total des subventions aux RSG</b>					<b>3 195 930</b>	<b>3 707 105</b>	<b>6 903 035</b>	<b>7 301 458</b>

## ANNEXE 2 - VENTILATION DES CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne	Folios du Grand Livre	Fonds de la division de garde en installation				Fonds de la division du bureau coordonnateur		Total	Total	
		2020				2020		2020	2019	
		Installation 2327-1836	Installation 3005-8584	Division garde inst. 2327-1836	Total	Division BC 7005-4054	Division BC 7005-4275			
<b>SECTION 1. FRAIS DIRECTS (suite)</b>										
<b>1.4 Autres frais</b>										
515.1	Sorties éducatives	6700 à 6709	8 537	2 593	-	11 130	-	-	11 130	10 453
515.2	Matériel éducatif et récréatif	6710 à 6719	4 925	11 388	-	16 313	1 460	1 942	19 715	36 000
515.3	Formation et perfectionnement du personnel de garde et des aides-éducatrices	6720 à 6729	9 848	7 555	-	17 403	13 623	13 156	44 182	14 781
515.4	Honoraires professionnels	6730 à 6739	-	-	-	-	-	-	-	-
515.5	Articles de soin et de pharmacie	6740 à 6744	2 258	904	-	3 162	-	-	3 162	2 229
515.6	Accessoires et petits équipements	6745 à 6749	-	-	-	-	-	-	-	-
515.7	Autres	6750 à 6754	-	-	-	-	-	-	-	-
515	<b>Total des autres frais</b>		<b>25 568</b>	<b>22 440</b>	<b>-</b>	<b>48 008</b>	<b>15 083</b>	<b>15 098</b>	<b>78 189</b>	<b>63 463</b>
520	<b>TOTAL DES FRAIS DIRECTS</b>		<b>892 287</b>	<b>927 052</b>	<b>-</b>	<b>1 819 339</b>	<b>3 211 013</b>	<b>3 722 203</b>	<b>8 752 555</b>	<b>8 955 682</b>

## 2327-1836 : LIEU DES PETITS

## ANNEXE 2 - VENTILATION DES CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne

## SECTION 2. FRAIS AUXILIAIRES

## 2.1 Masse salariale

## 2.1.1 Rémunération

	Folios du Grand Livre	Installation 2327-1836	Installation 3005-8584	Division garde inst. 2327-1836	Total	Division BC 7005-4054	Division BC 7005-4275	Total 2020	Total 2019	
		Col. (1)	Col. (2)	Col. (6)	Col. (7)	Col. (7.1)	Col. (7.2)	Col. (7.3)	Col. (8)	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
521.1	Cuisinière	7000 à 7009	35 627	20 438	-	56 065	-	-	56 065	58 741
521.2	Préposée	7010 à 7019	8 582	15 926	-	24 508	-	-	24 508	18 945
521	<b>Total de la rémunération</b>		44 209	36 364	-	80 573	-	-	80 573	77 686

## 2.1.2 Contributions de l'employeur

522.1	Régimes obligatoires	7100 à 7139	5 269	4 382	-	9 651	-	-	9 651	10 722
522.2	Régime de retraite	7160 à 7179	2 886	2 400	-	5 286	-	-	5 286	4 989
522.3	Assurances collectives de base et congés de maternité	7200 à 7219	1 746	1 450	-	3 196	-	-	3 196	3 168
522.4	Assurances collectives additionnelles	7250 à 7269	-	-	-	-	-	-	-	-
522.5	Autres contributions	7300 à 7319	-	-	-	-	-	-	-	-
522	<b>Total des contributions de l'employeur</b>		9 901	8 232	-	18 133	-	-	18 133	18 879

## 523 Total de la masse salariale

## 524 2.2 Main-d'œuvre indépendante

## 2.3 Frais liés à l'alimentation

525.1	Denrées	7500 à 7509	61 038	65 452	-	126 490	-	-	126 490	123 647
525.2	Contrat de services	7510 à 7519	-	-	-	-	-	-	-	-
525.3	Accessoires, petits équipements et autres	7520 à 7529	6 078	2 067	-	8 145	1 033	-	9 178	7 065
525.4	Formation et perfectionnement de la cuisinière	7530 à 7539	-	88	-	88	-	-	88	1 196
525	<b>Total des frais liés à l'alimentation</b>		67 116	67 607	-	134 723	1 033	-	135 756	131 908

## 2.4 Frais liés à l'entretien

529.1	Entretien ménager, paysager et déneigement	7600 à 7609	34 017	19 993	-	54 010	4 355	3 029	61 394	60 946
529.2	Articles d'entretien, accessoires et petits équipements	7610 à 7619	12 361	15 809	-	28 170	-	1 415	29 585	20 665
529.3	Formation et perfectionnement de la préposée	7620 à 7629	7	-	-	7	-	-	7	101
529	<b>Total des frais liés à l'entretien</b>		46 385	35 802	-	82 187	4 355	4 444	90 986	81 712

## 2.5 Autres frais auxiliaires

535.1	Entretien et réparations de l'équipement	7700 à 7709	5 411	7 506	-	12 917	-	-	12 917	12 039
535.2	Location d'équipement	7710 à 7719	1 157	1 275	-	2 432	1 169	1 032	4 633	5 050
535.3	Autres Autres	7720 à 7739	-	-	-	-	-	-	-	-
535	<b>Total des autres frais auxiliaires</b>		6 568	8 781	-	15 349	1 169	1 032	17 550	17 089

## 540 TOTAL DES FRAIS AUXILIAIRES

			182 201	184 585	-	366 786	6 557	5 476	378 819	345 560
--	--	--	---------	---------	---	---------	-------	-------	---------	---------

## 2327-1836 : LIEU DES PETITS

## ANNEXE 2 - VENTILATION DES CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne

Folios du  
Grand LivreFonds de la division  
de garde en  
installationFonds de la division  
du bureau  
coordonnateur

Total

Total

2020

2020

2020

2019

## SECTION 3. FRAIS RELIÉS AUX LOCAUX (FRL)

## 3.1 Coûts d'occupation des locaux

		Installation 2327-1836	Installation 3005-8584	Division garde inst. 2327-1836	Total	Division BC 7005-4054	Division BC 7005-4275	Total 2020	Total 2019
		Col. (1)	Col. (2)	Col. (6)	Col. (7)	Col. (7.1)	Col. (7.2)	Col. (7.3)	Col. (8)
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
541.1	Loyer	8000 à 8009	-	-	-	-	2 250	2 250	2 451
541.2	Frais de consommation d'énergie	8010 à 8019	21 277	14 889	-	36 166	2 809	4 685	42 002
541.3	Frais d'assurance feu/vol et de branchement à une centrale d'alarme	8020 à 8029	5 417	6 543	-	11 960	603	909	13 472
541.4	Frais d'entretien et de réparations	8030 à 8039	24 884	31 231	-	56 115	893	( 119)	56 889
541.5	Coûts du bail emphytéotique	8040 à 8049	-	-	-	-	-	-	-
541.6	Taxes foncières	8050 à 8059	309	466	-	775	123	150	1 048
541.7	Autres	8060 à 8069	-	-	-	-	-	-	-
541	<b>Total des coûts d'occupation des locaux</b>		<b>51 887</b>	<b>53 129</b>	<b>-</b>	<b>105 016</b>	<b>4 428</b>	<b>7 875</b>	<b>117 319</b>

## 3.2 Frais de financement

542.1	Intérêts dans le cadre SID	8100 à 8109	-	-	-	-	-	-	-
542.2	Intérêts dans le cadre PFI	8120 à 8129	17 635	22 401	-	40 036	-	40 036	45 389
542.3	Intérêts pour les projets autorisés avant le 31-07-2002	8130 à 8139	-	-	-	-	-	-	-
542.4	Intérêts pour les projets autorisés après le 31-07-2002	8140 à 8149	-	-	-	-	-	-	-
542.5	Intérêts sur la dette à long terme du BC	8150 à 8159	-	-	-	-	-	-	-
542.6	Autres	8160 à 8169	-	-	-	-	-	-	-
542	<b>Total des frais de financement</b>		<b>17 635</b>	<b>22 401</b>	<b>-</b>	<b>40 036</b>	<b>-</b>	<b>40 036</b>	<b>45 389</b>

## 3.3 Frais d'amortissement

543.1	Bâtisse	8200 à 8209	64 416	64 149	-	128 565	-	-	128 565
543.2	Amélioration locative	8210 à 8219	-	-	-	-	-	-	-
543.3	Aménagement de terrain	8220 à 8229	3 609	-	-	3 609	-	-	3 609
543.4	Charges communes d'amortissement imputées au BC	8230 à 8239	-	-	-	-	-	-	-
543	<b>Total des frais d'amortissement</b>		<b>68 025</b>	<b>64 149</b>	<b>-</b>	<b>132 174</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>132 174</b>

## 3.4 Perte (gain) sur disposition d'actifs liés aux FRL

544		8300 à 8309	-	-	-	-	-	-	-
560	<b>TOTAL DES FRAIS RELIÉS AUX LOCAUX</b>		<b>137 547</b>	<b>139 679</b>	<b>-</b>	<b>277 226</b>	<b>4 428</b>	<b>7 875</b>	<b>289 529</b>

## 2327-1836 : LIEU DES PETITS

## ANNEXE 2 - VENTILATION DES CHARGES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne

## SECTION 4. FRAIS ADMINISTRATIFS

## 4.1 Masse salariale

## 4.1.1 Rémunération

Ligne	Folios du Grand Livre	Fonds de la division de garde en installation				Fonds de la division du bureau coordonnateur		Total	Total	
		Installation 2327-1836	Installation 3005-8584	Division garde inst. 2327-1836	Total	Division BC 7005-4054	Division BC 7005-4275	2020	2019	
		Col. (1)	Col. (2)	Col. (6)	Col. (7)	Col. (7.1)	Col. (7.2)	Col. (7.3)	Col. (8)	
		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	
561.1	Personnel d'encadrement	9000 à 9029	113 256	109 561	-	222 817	103 135	142 180	468 132	419 305
561.2	Autres membres du personnel	9050 à 9079	5 526	5 316	-	10 842	109 442	278 000	398 284	410 275
561.3	Prestations de cessation d'emploi	9100 à 9109	-	-	-	-	-	-	-	-
561	<b>Total de la rémunération</b>		118 782	114 877	-	233 659	212 577	420 180	866 416	829 580

## 4.1.2 Contributions de l'employeur

562.1	Régimes obligatoires	9110 à 9214	14 313	13 842	-	28 155	25 505	50 506	104 166	90 390
562.2	Régime de retraite	9200 à 9244	9 022	7 581	-	16 603	12 785	27 660	57 048	51 800
562.3	Assurances collectives de base et congés de maternité	9250 à 9294	4 736	4 579	-	9 315	11 062	10 785	31 162	31 127
562.4	Assurances collectives additionnelles	9300 à 9344	-	-	-	-	-	-	-	-
562.5	Autres contributions	9350 à 9394	-	-	-	-	-	-	-	-
562	<b>Total des contributions de l'employeur</b>		28 071	26 002	-	54 073	49 352	88 951	192 376	173 317

## 563 Total de la masse salariale

## 564 4.2 Main-d'œuvre indépendante

## 4.3 Frais d'amortissement

565.1	Mobilier de bureau	9500 à 9504	1 349	453	-	1 802	1 015	1 184	4 001	5 000
565.2	Équipements informatiques	9505 à 9509	5 106	5 267	-	10 373	3 675	6 526	20 574	17 615
565.3	Équipements	9510 à 9514	7 126	13 795	-	20 921	786	1 104	22 811	23 979
565.4	Matériel roulant	9515 à 9519	-	-	-	-	-	-	-	-
565.5	Actifs incorporels	9520 à 9524	-	-	-	-	-	-	-	-
565.6	Autres	9525 à 9529	-	-	-	-	-	-	-	-
565.7	Charges communes d'amortissement imputées au BC	9530 à 9534	-	-	-	-	-	-	-	-
565	<b>Total des frais d'amortissement</b>		13 581	19 515	-	33 096	5 476	8 814	47 386	46 594
566	<b>4.4 Perte (gain) sur disposition d'actifs non reliés aux FRL</b>	9550 à 9554	-	-	-	-	-	-	-	-

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne

Folios du  
Grand Livre

			Fonds de la division de garde en installation				Fonds de la division du bureau coordonnateur		Total	Total
			2020				2020		2020	2019
			Installation 2327-1836	Installation 3005-8584	Division garde inst. 2327-1836	Total	Division BC 7005-4054	Division BC 7005-4275		
			Col. (1)	Col. (2)	Col. (6)	Col. (7)	Col. (7.1)	Col. (7.2)	Col. (7.3)	Col. (8)
			\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SECTION 4. FRAIS ADMINISTRATIFS (suite)</b>										
<b>4.5 Autres frais</b>										
575.1	Assurance responsabilité civile et autres	9600 à 9604	700	700	-	1 400	120	120	1 640	1 600
575.2	Frais liés au matériel roulant	9605 à 9609	-	-	-	-	-	-	-	-
575.3	Frais liés à l'utilisation de logiciels	9610 à 9614	7 789	8 016	-	15 805	7 275	7 366	30 446	27 720
575.4	Activités sociales	9615 à 9619	6 781	5 002	-	11 783	2 975	8 151	22 909	29 607
575.5	Frais de déplacement, de séjour et de représentation	9620 à 9624	2 194	2 534	-	4 728	2 136	6 854	13 718	19 921
575.6	Honoraires professionnels d'audit	9625 à 9629	6 866	6 866	-	13 732	6 866	6 866	27 464	17 946
575.7	Honoraires professionnels de comptabilité	9630 à 9634	677	677	-	1 354	677	677	2 708	606
575.8	Honoraires professionnels autres	9635 à 9639								
	Avocats et projet spécial		2 012	12 717	-	14 729	13 466	85 472	113 667	142 036
575.9	Télécommunications	9640 à 9644	1 420	2 165	-	3 585	1 477	2 103	7 165	7 146
575.10	Publicité et information	9645 à 9649	270	261	-	531	474	214	1 219	4 717
575.11	Papeterie, impression et articles de bureau	9650 à 9654	3 242	4 358	-	7 600	4 568	2 786	14 954	18 078
575.12	Formation et perfectionnement du personnel d'encadrement	9655 à 9659	3 528	3 687	-	7 215	4 133	4 248	15 596	13 349
575.13	Formation et perfectionnement des autres membres du personnel	9660 à 9664	632	358	-	990	3 513	3 449	7 952	26 327
575.14	Frais de poste et de messagerie	9665 à 9669	72	110	-	182	101	111	394	3 718
575.15	Cotisations au guichet unique	9670 à 9674	-	-	-	-	4 861	6 364	11 225	17 699
575.16	Cotisations aux associations nationales et aux regroupements régionaux	9675 à 9679	5 975	4 367	-	10 342	3 344	3 344	17 030	18 725
575.17	Autres abonnements et cotisations	9680 à 9684	1 548	563	-	2 111	2 584	9 294	13 989	5 419
575.18	Frais de banque et d'intérêts	9685 à 9689	1 913	-	-	1 913	1 556	1 531	5 000	1 918
575.19	Mauvaises créances	9690 à 9694	2 561	-	-	2 561	-	-	2 561	( 50)
575.20	Intérêts sur la dette à long terme non reliés aux FRL	9695 à 9699	-	1 441	-	1 441	-	-	1 441	-
575.21	Fournitures et autres frais	9700 à 9704	-	-	-	-	-	1 005	1 005	-
575.22	Autres	9705 à 9709	3 008	1 369	-	4 377	357	2 478	7 212	477
575	<b>Total des autres frais</b>		51 188	55 191	-	106 379	60 483	152 433	319 295	356 959
580	<b>TOTAL DES FRAIS ADMINISTRATIFS</b>		211 622	215 585	-	427 207	327 888	670 378	1 425 473	1 406 450
599	<b>TOTAL DES CHARGES</b>		1 423 657	1 466 901	-	2 890 558	3 549 886	4 405 932	10 846 376	11 027 272

## ANNEXE 3 - SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne	Folios du Grand Livre	Subventions pour le financement des infrastructures reportées au 1er avril 2019	Augmentation (diminution) de l'exercice	Amortissement de l'exercice		Subventions pour le financement des infrastructures reportées au 31 mars 2020	Subvention pour les intérêts dans le cadre du PFI		
				Installation 2327-1836	Installation 3005-8584		Installation 2327-1836	Installation 3005-8584	
				Col. (1) \$	Col. (2) \$		Col. (3) \$	Col. (4) \$	Col. (9) \$
<b>SUBVENTION POUR LE FINANCEMENT LIÉ AUX IMMOBILISATIONS RECONNUES LE 31 JUILLET 2002</b>									
651	Subvention pour l'achat de propriété ou la construction d'une installation	5010 à 5014	-	-	-	-	-	-	
652	Subvention pour l'agrandissement d'une installation	5015 à 5019	-	-	-	-	-	-	
653	Subvention pour le réaménagement d'une installation	5020 à 5024	-	-	-	-	-	-	
654	Subvention pour l'amélioration locative d'une installation	5025 à 5029	-	-	-	-	-	-	
655	Subvention pour l'acquisition des actifs d'une garderie	5030 à 5034	-	-	-	-	-	-	
656	Allocation spécifique octroyée en 2009-2010 liée aux immobilisations reconnues le 31 juillet 2002	5035 à 5039	-	-	-	-	-	-	
657	Allocation spécifique octroyée en 2010-2011 liée aux immobilisations reconnues le 31 juillet 2002	5040 à 5044	-	-	-	-	-	-	
658	Allocation spécifique octroyée en 2015-2016 - Emprunt lié aux immobilisations dont l'acquisition a été autorisée avant le 1er août 2002	5045 à 5049	-	-	-	-	-	-	
659	Allocation pour le financement lié aux immobilisations reconnues le 31 juillet 2002	5050 à 5054	-	-	-	-	-	-	
660	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT LIÉ AUX IMMOBILISATIONS RECONNUES LE 31 JUILLET 2002</b>		-	-	-	-	-	-	
670	Subvention en vertu du programme de financement des infrastructures (PFI)	5055 à 5059	1 299 354	-	( 32 720)	( 37 109)	1 229 525	18 524	22 780
680	Subvention pour les projets d'investissements en infrastructure (SPII)	5060 à 5064	240 941	-	( 3 073)	( 6 892)	230 976		
690	<b>TOTAL DES SUBVENTIONS POUR LE FINANCEMENT DES INFRASTRUCTURES</b>		<u>1 540 295</u>	<u>-</u>	<u>( 35 793)</u>	<u>( 44 001)</u>	<u>1 460 501</u>	<u>18 524</u>	<u>22 780</u>

## 2327-1836 : LIEU DES PETITS

## ANNEXE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne	Folios du Grand Livre	Cadre ou programme	Amortissement		Date de fin de bail	Coût des immobilisations corporelles (\$)				Amortissement cumulé (\$)			Valeur Nette (\$)			
			Méthode	Taux %		Coût au 1er avril 2019	Acquisition	(Disposition)	Coût au 31 mars 2020	Solde au 1er avril 2019	Augmentation	(Diminution)	Solde au 31 mars 2020	Valeur nette au 31 mars 2019	Valeur nette au 31 mars 2020	
						(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
<b>Terrain</b>																
701	Installation	2327-1836	1000 à 1009	PFI		96 858	-	-	96 858					96 858	96 858	
702	Installation	3005-8584	1000 à 1009	SID		197 820	-	-	197 820					197 820	197 820	
706	Division garde inst.	2327-1836	1000 à 1009			-	-	-	-					-	-	
706.1	Division BC	7005-4054	1000 à 1009			-	-	-	-					-	-	
706.2	Division BC	7005-4275	1000 à 1009			-	-	-	-					-	-	
<b>Bâtisse</b>																
711	Installation	2327-1836	1020 à 1029	PFI	L	4	1 594 104	32 603	-	1 626 707	787 214	64 416	-	851 630	806 890	775 077
712	Installation	3005-8584	1020 à 1029	PFI	D	4	1 962 099	32 466	-	1 994 565	374 607	64 149	-	438 756	1 587 492	1 555 809
716	Division garde inst.	2327-1836	1020 à 1029				-	-	-	-	-	-	-	-	-	
716.1	Division BC	7005-4054	1020 à 1029				-	-	-	-	-	-	-	-	-	
716.2	Division BC	7005-4275	1020 à 1029				-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Matériel roulant</b>																
721	Installation	2327-1836	1070 à 1079				-	-	-	-	-	-	-	-	-	
722	Installation	3005-8584	1070 à 1079				-	-	-	-	-	-	-	-	-	
726	Division garde inst.	2327-1836	1070 à 1079				-	-	-	-	-	-	-	-	-	
726.1	Division BC	7005-4054	1070 à 1079				-	-	-	-	-	-	-	-	-	
726.2	Division BC	7005-4275	1070 à 1079				-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Équipement</b>																
731	Installation	2327-1836	1050 à 1059		D	20	253 470	549	-	254 019	218 114	7 126	-	225 240	35 356	28 779
732	Installation	3005-8584	1050 à 1059		D	20	164 793	10 187	-	174 980	100 911	13 795	-	114 706	63 882	60 274
736	Division garde inst.	2327-1836	1050 à 1059				-	-	-	-	-	-	-	-	-	
736.1	Division BC	7005-4054	1050 à 1059		D	20	5 404	108	-	5 512	1 526	786	-	2 312	3 878	3 200

## 2327-1836 : LIEU DES PETITS

## ANNEXE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne	Folios du Grand Livre	Cadre ou programme	Amortissement		Date de fin de bail	Coût des immobilisations corporelles (\$)				Amortissement cumulé (\$)			Valeur Nette (\$)			
			Méthode	Taux %		Coût au 1er avril 2019	Acquisition	(Disposition)	Coût au 31 mars 2020	Solde au 1er avril 2019	Augmentation	(Diminution)	Solde au 31 mars 2020	Valeur nette au 31 mars 2019	Valeur nette au 31 mars 2020	
						(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	
736.2	Division BC	7005-4275	1050 à 1059	D	20	21 902	-	-	21 902	16 380	1 104	-	17 484	5 522	4 418	
<b>Mobilier de bureau</b>																
741	Installation	2327-1836	1040 à 1049	D	20	68 340	-	-	68 340	61 594	1 349	-	62 943	6 746	5 397	
742	Installation	3005-8584	1040 à 1049	D	20	7 749	-	-	7 749	5 485	453	-	5 938	2 264	1 811	
746	Division garde inst.	2327-1836	1040 à 1049			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
746.1	Division BC	7005-4054	1040 à 1049	D	20	40 828	-	-	40 828	35 755	1 015	-	36 770	5 073	4 058	
746.2	Division BC	7005-4275	1040 à 1049	D	20	42 857	-	-	42 857	36 937	1 184	-	38 121	5 920	4 736	
<b>Améliorations locatives</b>																
751	Installation	2327-1836	1030 à 1039			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
752	Installation	3005-8584	1030 à 1039			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
756	Division garde inst.	2327-1836	1030 à 1039			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
756.1	Division BC	7005-4054	1030 à 1039			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
756.2	Division BC	7005-4275	1030 à 1039			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Équipement informatique</b>																
761	Installation	2327-1836	1060 à 1069	D	30	70 291	12 479	-	82 770	59 512	5 106	-	64 618	10 779	18 152	
762	Installation	3005-8584	1060 à 1069	D	30	26 310	12 852	-	39 162	15 179	5 267	-	20 446	11 131	18 716	
766	Division garde inst.	2327-1836	1060 à 1069			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
766.1	Division BC	7005-4054	1060 à 1069	D	30	69 630	4 814	-	74 444	59 787	3 675	-	63 462	9 843	10 982	
766.2	Division BC	7005-4275	1060 à 1069	D	30	100 296	4 814	-	105 110	80 949	6 526	-	87 475	19 347	17 635	
<b>Aménagement de terrains</b>																
771	Installation	2327-1836	1010 à 1019	PFI	D	10	97 545	-	-	97 545	61 453	3 609	-	65 062	36 092	32 483
772	Installation	3005-8584	1010 à 1019	PFI	L	15	53 228	-	-	53 228	53 228	-	-	53 228	-	-
776	Division garde inst.	2327-1836	1010 à 1019			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
776.1	Division BC	7005-4054	1010 à 1019			-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

## 2327-1836 : LIEU DES PETITS

## ANNEXE 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne	Folios du Grand Livre	Cadre ou programme	Amortissement		Date de fin de bail	Coût des immobilisations corporelles (\$)				Amortissement cumulé (\$)			Valeur Nette (\$)		
			Méthode	Taux %		Coût au 1er avril 2019 (1)	Acquisition (2)	(Disposition) (3)	Coût au 31 mars 2020 (4)	Solde au 1er avril 2019 (5)	Augmentation (6)	(Diminution) (7)	Solde au 31 mars 2020 (8)	Valeur nette au 31 mars 2019 (9)	Valeur nette au 31 mars 2020 (10)
776.2	Division BC	7005-4275	1010 à 1019			-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>Autres</b>															
781	Installation	2327-1836	1090 à 1099			-	-	-	-	-	-	-	-	-	
782	Installation	3005-8584	1090 à 1099			-	-	-	-	-	-	-	-	-	
786	Division garde inst.	2327-1836	1090 à 1099			-	-	-	-	-	-	-	-	-	
786.1	Division BC	7005-4054	1090 à 1099			-	-	-	-	-	-	-	-	-	
786.2	Division BC	7005-4275	1090 à 1099			-	-	-	-	-	-	-	-	-	
<b>TOTAL</b>															
799	Fonds division garde inst.	2327-1836				4 592 607	101 136	-	4 693 743	1 737 297	165 270	-	1 902 567	2 855 310	2 791 176
799.1	Fonds division BC	7005-4054				115 862	4 922	-	120 784	97 068	5 476	-	102 544	18 794	18 240
799.2	Fonds division BC	7005-4275				165 055	4 814	-	169 869	134 266	8 814	-	143 080	30 789	26 789

Ligne	Nature de la dette à long terme	Folios du Grand livre	Cadre Programme	Dette		Dates		Taux d'intérêt		Dette à long terme				Actifs donnés en garantie	
				Initiale \$	Renouvellement aaaa-mm-jj	Échéance aaaa-mm-jj	Nominal %	Effectif %	Solde 1er avril 2019 \$	Augmentation \$	(Remboursement de capital) \$	Solde 31 mars 2020 \$	Catégorie d'actif	Valeur nette au 31 mars 2020 \$	
<b>Fonds de la division de garde en installation 2327-1836</b>															
1201	Prêt à terme-Banque Nationale du Canada	3000 à 3199	PFI	938 947	2024-03-26	2031-03-26		2.568%	715 940	-	47 729	668 211	Hypothèque mobilière	242 115	
1202	Prêt à terme-Banque Nationale du Canada	3000 à 3199	PFI	1 788 494	2021-08-26	2021-08-26		1.814	1 277 496	-	72 999	1 204 497	Hypothèque mobilière	242 115	
1203		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-	
1204		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-	
1205		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-	
1206		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-	
1207		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-	
1208		3000 à 3199		-					-	-	-	-	-	-	
1210	<b>Total de la dette à long terme</b>								<b>1 993 436</b>			<b>1 872 708</b>			
	<b>Moins:</b>									<b>Total autre</b>		<b>-</b>			
1211	Tranche de la dette à long terme échéant dans l'année								120 729	<b>Total PFI</b>	120 728	120 729			
1212	<b>Solde de la dette à long terme</b>								<b>1 872 707</b>	<b>Total SID</b>	<b>-</b>	<b>1 751 979</b>			

LA DIVISION OU LE BC N'A AUCUNE DETTE À LONG TERME.

## ANNEXE 6 - DETTE À LONG TERME

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

Ligne	Nature de la dette à long terme	Folios du Grand livre	Cadre Programme	Dette		Dates		Taux d'intérêt		Dette à long terme				Actifs donnés en garantie	
				Initiale \$	Renouvellement aaaa-mm-jj	Échéance aaaa-mm-jj	Nominal %	Effectif %	Solde 1er avril 2019 \$	Augmentation \$	(Remboursement de capital) \$	Solde 31 mars 2020 \$	Catégorie d'actif	Valeur nette au 31 mars 2020 \$	
	<b>Fonds de la division du bureau coordonnateur 7000-7113</b>														
1201.1		3000 à 3199		-						-	-	-	-		-
1202.1		3000 à 3199		-						-	-	-	-		-
1203.1		3000 à 3199		-						-	-	-	-		-
1204.1		3000 à 3199		-						-	-	-	-		-
1205.1		3000 à 3199		-						-	-	-	-		-
1206.1		3000 à 3199		-						-	-	-	-		-
1207.1		3000 à 3199		-						-	-	-	-		-
1208.1		3000 à 3199		-						-	-	-	-		-
1210.1	<b>Total de la dette à long terme</b>									-		-	-		
	<b>Moins:</b>														
1211.1	<b>Tranche de la dette à long terme échéant dans l'année</b>									-	<b>Total autre</b>	-	-		
											<b>Total PFI</b>	-	-		
1212.1	<b>Solde de la dette à long terme</b>									-	<b>Total SID</b>	-	-		

Information à fournir :

Voir note 8.

LA DIVISION OU LE BC N'A AUCUNE DETTE À LONG TERME.

Ligne	Nature de la dette à long terme	Folios du Grand livre	Cadre Programme	Dette		Dates		Taux d'intérêt		Dette à long terme				Actifs donnés en garantie	
				Initiale \$	Renouvellement aaaa-mm-jj	Échéance aaaa-mm-jj	Nominal %	Effectif %	Solde 1er avril 2019 \$	Augmentation \$	(Remboursement) 31 mars 2020 Capital \$	Solde 31 mars 2020 \$	Catégorie d'actif	Valeur nette au 31 mars 2020 \$	
<b>Fonds de la division du bureau coordonnateur 7000-7387</b>															
1201.2		3000 à 3199		-						-	-	-	-	-	-
1202.2		3000 à 3199		-						-	-	-	-	-	-
1203.2		3000 à 3199		-						-	-	-	-	-	-
1204.2		3000 à 3199		-						-	-	-	-	-	-
1205.2		3000 à 3199		-						-	-	-	-	-	-
1206.2		3000 à 3199		-						-	-	-	-	-	-
1207.2		3000 à 3199		-						-	-	-	-	-	-
1208.2		3000 à 3199		-						-	-	-	-	-	-
1210.2	<b>Total de la dette à long terme</b>									-			-		
	<b>Moins:</b>														
1211.2	<b>Tranche de la dette à long terme échéant dans l'année</b>									-	<b>Total autre</b>		-		
											<b>Total PFI</b>		-		
1212.2	<b>Solde de la dette à long terme</b>									-	<b>Total SID</b>		-		

**2327-1836 : LIEU DES PETITS**

**ANNEXE 6 - DETTE À LONG TERME**

**Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020**

**Versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des cinq prochains exercices financiers :**

2020-2021	<u>120 729</u>	\$
2021-2022	<u>1 179 225</u>	\$
2022-2023	<u>47 729</u>	\$
2023-2024	<u>47 729</u>	\$
2024-2025	<u>477 296</u>	\$

**Information à fournir :**

Voir note 8.